

BARO

GRAPHIE

PAYS DE LORIENT

Chiffres du Chômage

Zone d'emploi
Le taux de chômage est redescendu à 9%.

Longue durée

Zone d'emploi
Le chômage de longue durée augmente, +5 %.

Chiffre d'affaires

Pays de Lorient
Forte augmentation du CA au 1^{er} trimestre, +8 %.

Secteur Tourisme

Pays de Lorient
Hausse des nuitées au 1^{er} trimestre, +7,4 %.

SOMMAIRE

Démographie

Projections sur 35 ans

2

Évolutions de la population du Pays de Lorient à l'horizon 2042.

Population

Les allocataires CAF

4

Famille, logement, solidarité...
Étude des données CAF 2009.

Emploi formation

Les emplois maritimes

8

Résultats d'une enquête auprès de plus de 200 entreprises liées à la mer.

Aménagement

Les "OAP"

18

Publication d'un guide sur les orientations d'aménagement et de programmation.

Le partenariat et le fonctionnement en réseau constituent des leviers majeurs pour l'action mais aussi pour l'observation : chaque partenaire apporte ses connaissances tout en bénéficiant de celles des autres. L'observatoire territorial d'AudéLor s'est toujours appuyé sur un fonctionnement partenarial qui s'est régulièrement traduit par des conventions avec des fournisseurs de données ou des organismes faisant eux aussi de l'observation. Par ailleurs, l'AudéLor s'enrichit de son appartenance au réseau des agences d'urbanisme : la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Ces dernières collaborent au sein de différents clubs thématiques (habitat, planification, environnement, recensement, etc.) dont les missions vont du simple partage d'expérience, qu'elle soit méthodologique (en matière d'étude) ou opérationnelle (en matière de maîtrise d'œuvre de programme d'actions locales), à la réalisation d'études nationales faisant appel à la contribution des membres du réseau.

Ainsi, la dernière publication de la FNAU parue en avril, "l'emploi local face à la crise 2008-2009 : un révélateur des divergences territoriales", est le fruit du travail du club des économistes (EcoFnaU). Le travail collectif de 13 agences du réseau a permis de comparer l'ensemble des zones d'emploi françaises, élargissant le spectre auquel nous avons l'habitude de nous comparer. Ce dossier met en évidence la manière parfois très différente dont les territoires ont réagi face à la crise économique de 2008/2009. On y apprend que le territoire lorientais a mieux fait face à la crise que beaucoup de zones d'emplois. Le Barographe, dans ses pages "Conjoncture" s'en était déjà fait l'écho auprès de ses lecteurs, acteurs locaux. Désormais, grâce aux partenaires d'AudéLor, d'autres le sauront et cela ne peut que bénéficier à l'image du pays de Lorient.



» Actualité des entreprises.....page 12

» Conjoncture.....page 14

» **Compte-rendu d'étude**

L'urbanisation grignote l'espace agricole

Coup de projecteur sur la consommation d'espace agricole entre 1999 et 2005. Des chiffres sans appel, qui montrent combien nos pratiques doivent changer.

» Chiffres et commentaires P.20



Barographe N° 16
juin 2011

ISSN : en cours
Tirage : 1200 exemplaires

Directeur de la publication : Philippe Leblancher

Rédaction : AudéLor 02 97 88 22 50

Adaptation textes : eTrema 02 96 29 35 75

Design graphique : Atyzès 02 97 21 81 10

Impression : IBB



AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAL
DU PAYS DE LORIENT

PAYS DE LORIENT

Nous serons 30 000 de plus en 2042

➤ Les projections permettent d'envisager de quoi sera fait l'avenir démographique si les comportements migratoires se maintiennent. Sans être des prévisions, ces chiffres indiquent les tendances fortes. Pour le Pays de Lorient, les modèles envisagent 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2042.

À paraître

→ Quatre projections démographiques : Pays de Lorient, SCoT du Pays de Lorient, Zone d'emploi et Cap l'Orient agglomération

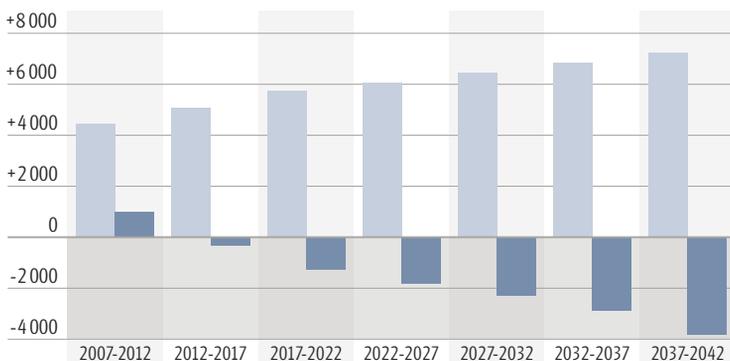
Une augmentation due aux migrations

Le Pays de Lorient comptera 243 040 habitants au 1^{er} janvier 2042, soit 30 033 de plus qu'en 2007. Cette projection est basée sur un scénario dit "central", qui prolonge les tendances observées actuellement. Un autre scénario, dit "population haute", avec augmentation de la fécondité et de l'espérance de vie prévoit une progression de +45 600 habitants. Un scénario inverse, dit "population basse", limite la progression à +15 200 habitants. L'augmentation de population est aujourd'hui soutenue à la fois par le solde naturel et le solde migratoire. Dans l'avenir, le solde naturel recule pour devenir de plus en plus négatif malgré le maintien de la fécondité. L'augmentation de population s'expliquera donc par l'arrivée de nouveaux habitants. À noter l'exception des 19-29 ans qui migrent vers d'autres territoires pour poursuivre leurs études. Une évolution de l'offre globale de formation pourrait modifier cette tendance.

ÂGE MOYEN

+5,6 ans

L'âge moyen de la population passera de 41,1 ans en 2007 à 46,7 ans en 2042



Projection des soldes migratoire et naturel du Pays de Lorient 2007-2042

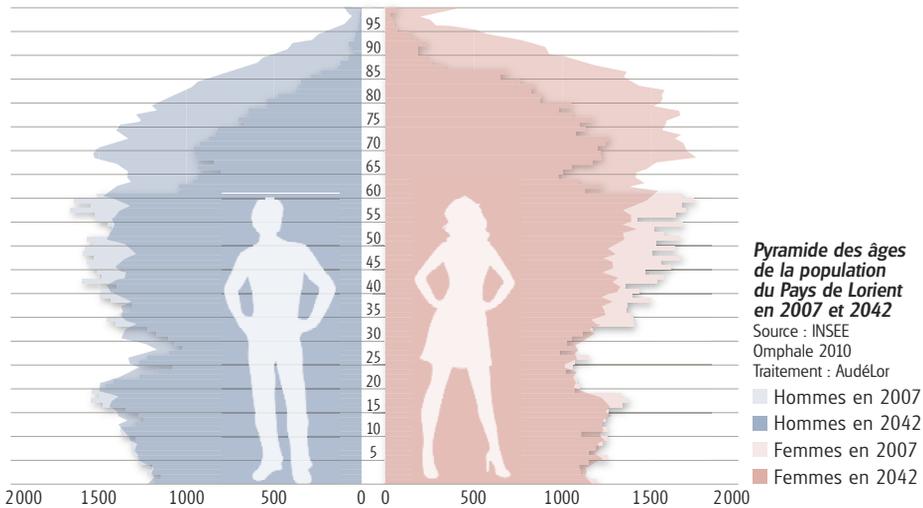
Source : INSEE Omphale 2010

Traitement : AudéLor

■ Solde migratoire
■ Solde naturel

Un vieillissement marqué

Selon le scénario central, le nombre des 60 ans et plus grossira de près de 38 000 unités entre 2007 et 2042 (+73,8%). Ce groupe formera alors 36,7% de la population contre 24,1% actuellement. En revanche, les moins de 20 ans ne représenteront plus que 20,7% de la population (23,8% aujourd'hui). Leur nombre se maintiendra pourtant autour de 50 000, signe que le vieillissement s'explique d'abord par l'entrée progressive des baby-boomers dans la tranche des 60 ans et plus. L'indice de jeunesse - rapport entre moins de 20 ans et plus de 60 ans - tombera alors de 0,99 à 0,56.



Plus de ménages, mais plus petits

Le nombre de ménages croîtra de 29 400 unités pour s'établir à 125 500 (+30,5%). Mais la taille moyenne des ménages continuera à diminuer fortement jusqu'à la fin des années 2020 où elle passera sous le seuil de 2 personnes par ménages. Cette diminution se poursuit ensuite, mais plus lentement, pour s'établir à 1,94 en 2042. D'où de nouveaux besoins en logements, surtout au début de la période considérée. Jusqu'à la fin des années 2020, les nouveaux besoins seront d'abord dus au desserrement (diminution de taille des ménages).



Moins d'actifs

Le nombre d'actifs diminuera jusqu'au début des années 2030, pour se redresser ensuite. Cette diminution s'explique d'abord par la fin d'activité des baby boomers. Le maintien du taux de fécondité favorise le comblement d'une partie de ce creux générationnel. Par contre, dans le scénario "population basse", la baisse du nombre d'actifs se poursuit au-delà de 2030. Si le niveau d'emploi se maintient, la diminution du nombre d'actifs favorisera la migration quotidienne ou permanente. Elle sera donc un facteur d'attractivité démographique du territoire.

PAYS DE LORIENT

Les bénéficiaires des prestations CAF

➤ Près de la moitié de la population du Pays de Lorient bénéficie de prestations de la Caisse d'Allocations Familiales. Mais ce chiffre recouvre des réalités très diverses : aides pour la famille, le logement, le handicap... ou encore lutte contre la pauvreté. L'étude des données CAF permet de dégager des tendances qui sont autant d'indicateurs utiles à l'action publique, notamment en matière de politique de l'habitat.

47%

→ Pourcentage, en 2009, de la population du Pays de Lorient bénéficiaire des prestations de la CAF soit le même niveau qu'à l'échelle nationale.

Une population diversifiée

Les 38 256 allocataires CAF comptabilisés recouvrent des prestations et des situations bien différentes. Ainsi, 55% sont bénéficiaires des prestations familiales.

Les aides de cette branche famille ne sont pas toutes soumises à des conditions de ressources, notamment les allocations familiales à partir de deux enfants et certaines prestations d'accueil du jeune enfant (compléments mode de garde et libre choix d'activité). Ce qui fait que les niveaux de revenus des allocataires des prestations familiales peuvent être très variables.

La caisse d'allocations familiales

La CAF est un organisme de droit privé assurant une mission de service public. Elle appartient à la branche famille du régime général de la sécurité sociale. Cette branche famille verse des prestations pour les familles et finance des aides contre la précarité.

L'allocataire est le titulaire du dossier auprès de la CAF qui lui permet de percevoir une aide financière du fait de sa situation (charge d'enfants, logement, ressources, handicap). Les bénéficiaires sont l'allocataire, son conjoint et les personnes à sa charge.

Autre branche importante, le logement. Au Pays de Lorient, 56% des allocataires bénéficient d'une aide au logement.

Enfin, les personnes concernées par les aides contre la précarité en étant bénéficiaires des minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA) et allocation adulte handicapé (AAH) ne représentent que 20% des allocataires.

Les prestations familiales

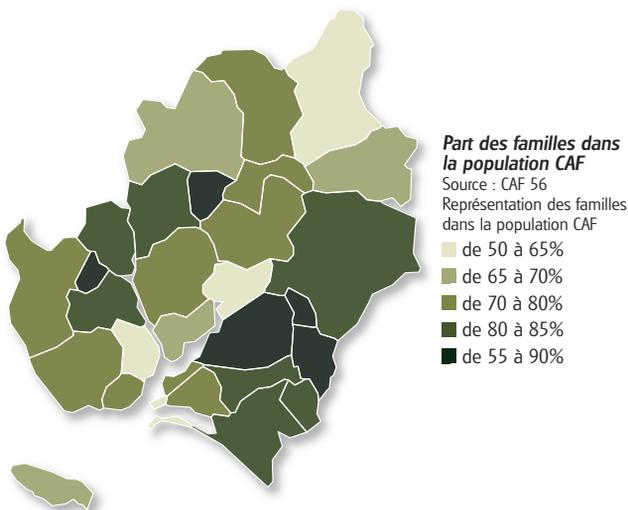
Les allocations familiales, le complément familial, la prestation d'accueil du jeune enfant, l'allocation de logement à caractère familial, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'adoption, l'allocation journalière de présence parentale.

Une localisation des familles liée aux cycles d'urbanisation

Le suivi des données CAF permet une réactualisation rapide des chiffres concernant la famille. En 2009, la CAF compte dans le Pays de Lorient 21 828 familles avec enfants dont 5 457 sont monoparentales. Elle couvre 42 163 enfants, dont 6476 de moins de 3 ans pour lesquels la couverture est très forte, certaines prestations étant ouvertes sans condition de ressources. Les familles avec enfants représentent 65 % des ménages de la CAF sur le Pays de Lorient. Cette part varie de 50 à 90 % selon les communes. Les plus fortes représentations s'observent sur les communes de l'est du Pays. Ces communes se sont beaucoup développées ces dernières années. C'est aussi le cas des communes périurbaines.

L'ouverture à l'urbanisation a permis l'accueil de jeunes couples avec enfants accédant à la propriété. Par contre, les communes autour de la rade et au nord du Pays accueillent une part moindre des familles.

Cela s'explique par la typologie du parc, diversifié en taille de logement et permettant d'accueillir davantage les petits ménages. C'est aussi le cas sur les communes urbaines et/ou denses. Dans les communes ayant accueilli des familles dans les années 80, cela vient également d'un phénomène de décohabitation, avec départ des enfants.



Progression des familles monoparentales

En 2009, sur le Pays de Lorient, comme au niveau national, une famille sur quatre est monoparentale et un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale.

En France, le nombre de familles monoparentales a été multiplié par 2 depuis les années 80 et ne cesse de croître. Cependant ce mode de vie peut être temporaire avant une recomposition familiale. En 1999, 50% des familles restent monoparentales pendant moins de cinq ans.

Les données sur les familles monoparentales sont à prendre en compte par la politique de l'habitat. En effet cet accroissement accentue l'impact du phénomène de décohabitation, les deux parents cherchant un logement suffisamment grand pour accueillir leurs enfants. On observe une tendance des familles monoparentales à se diriger vers les centres villes où l'on trouve davantage de services et de logements adaptés. Ainsi les villes de Lorient, Lanester et Hennebont accueillent 60% des familles monoparentales du Pays de Lorient.

FAMILLES MONOPARENTALES

1/4

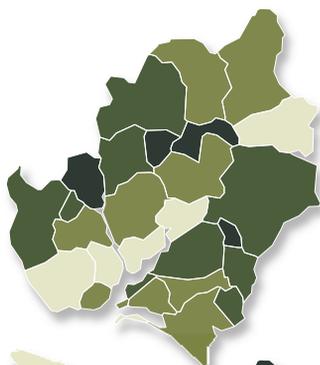
En 2009, une famille avec enfant sur quatre est monoparentale.

L'aide à la petite enfance

Enfants de moins de 3 ans gardés par une assistante maternelle

Source : CAF 56
Part des moins de 3 ans gardés par une AM

- de 20 à 35%
- de 35 à 45%
- de 45 à 55%
- de 55 à 70%

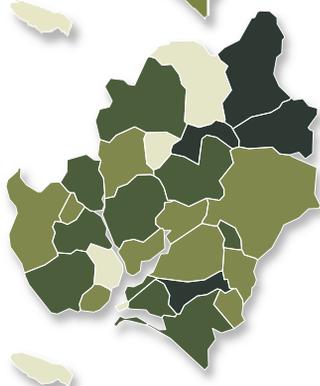


Sur le Pays de Lorient, 35% des enfants de moins de 3 ans sont concernés par un mode de garde chez une assistante maternelle ou à domicile. Pour les communes de taille importante, qui offrent des places en crèches (Lorient, Lanester, Hennebont et Plœmeur), ce taux est plus faible (25 à 30 %).

Enfants de moins de 3 ans concernés par un congé parental

Source : CAF 56
Part des enfants CAF concernés par un CP

- de 17 à 30%
- de 30 à 40%
- de 40 à 45%
- de 45 à 50%



Plus de 30% des enfants de moins de 3 ans sont concernés par une prestation congé parental en 2009 sur le Pays de Lorient. Ce taux peut atteindre plus de 50% dans les communes du nord du pays. Sur Lorient, la présence d'une plus grande offre de services pour faire garder son enfant peut expliquer la moindre part des enfants concernés.

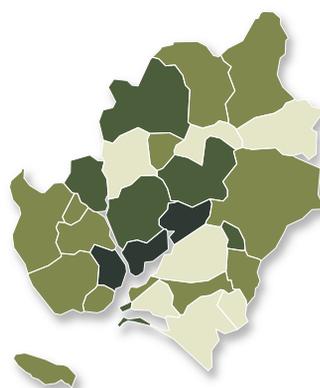
Le congé parental rencontre un vif succès au niveau national, notamment grâce à une revalorisation du montant de la prestation pour les parents choisissant de travailler à temps partiel. Ainsi les familles de deux enfants et plus utilisant le complément libre choix d'activité (CLCA) à temps partiel constituaient 36% des bénéficiaires de la prestation en 2008 contre 26% cinq ans plus tôt.

Les aides au logement

Part des ménages bénéficiant d'une aide au logement

Source : CAF 56 et INSEE
Part des ménages aidés

- de 7 à 11%
- de 11 à 15%
- de 15 à 25%
- plus de 25%



En 2009, 21 500 allocataires bénéficient d'aides au logement. Une grande partie de ces bénéficiaires habite dans un logement conventionné qui ouvre droit à l'APL (51%). L'ALS (32%) est une allocation plutôt destinée aux jeunes et aux personnes seules, notamment celles vivant en foyer. On retrouve ces allocataires dans les communes périurbaines denses comme Larmor-Plage, Plœmeur, Hennebont. Enfin 16% des bénéficiaires des aides au logement reçoivent l'aide au logement à caractère familial (ALF).

Les prestations logement

» **L'APL** est l'aide personnalisée au logement. Elle est versée directement par la CAF pour les logements conventionnés. La plupart des logements sont conventionnés, notamment ceux gérés par les organismes HLM et les résidences du CROUS.

» **L'ALF** est l'allocation logement à caractère familial. Elle est versée aux personnes isolées ou aux couples ayant au moins la charge d'une personne. Cette aide est réservée aux personnes aux revenus modestes qui sont locataires de leur résidence principale.

» **L'ALS** est l'allocation logement à caractère social. Il s'agit également de l'aide la plus versée aux étudiants. Elle peut être versée pour une chambre en foyer ou en résidence universitaire, un studio, un appartement, une maison.

Moins de bas revenus

Sur le Pays de Lorient, le nombre d'allocataires vivant sous le seuil de bas revenus a baissé depuis 2007 (100 allocataires en moins).

Ce qui, compte tenu de l'augmentation de la population sur 2 ans, laisse supposer une diminution de la part de la population sous le seuil de pauvreté. En France et dans le département, une évolution inverse est constatée : le nombre d'allocataires sous le seuil de bas revenus augmente. Cette observation renforce le constat d'un territoire qui résiste mieux face à la crise (le taux de chômage a aussi moins augmenté qu'ailleurs depuis 2008).



Part des allocataires vivant sous le seuil de bas revenus

Source : CAF 56
Part en 2009

- plus de 40%
- de 30 à 40%
- de 20 à 30%
- de 14 à 20%

Évolution 2007/2009

- + en augmentation
- en baisse

Minimas sociaux

La pauvreté peut se mesurer par son caractère institutionnel, en comptabilisant les personnes qui bénéficient des minima sociaux. Pour la CAF, il s'agit du Revenu de solidarité active dans sa version socle (ancien RMI + ancien API) et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Le nombre d'allocataires de minima sociaux est de 7651 sur le Pays de Lorient. L'évolution des effectifs entre 2007 et 2009 y est moindre (+ 9%) que dans le Morbihan (+ 12%).

L'année 2009 se caractérise par la mise en place du RSA avec une bascule des bénéficiaires du RMI et de l'API dans le RSA socle. Ainsi les effectifs ont connu une forte évolution entre 2008 et 2009 partout en France du fait de l'entrée en vigueur du dispositif (extension du soutien) et d'une conjoncture économique défavorable à partir du milieu d'année 2008. Le Pays de Lorient semble moins touché par le phénomène puisqu'il connaît une évolution plus faible que dans le Morbihan. Si on compare les effectifs RMI + API en 2007 à ceux du RSA socle en 2009 l'augmentation est de 10% pour le Pays de Lorient contre 15% dans le Morbihan.

L'allocation adulte handicapé connaît une évolution identique sur le Pays de Lorient, dans le département et au niveau national (entre +7 et 8%).

BAS REVENUS

100

ALLOCATAIRES

Le nombre d'allocataires vivant sous le seuil de bas revenus a baissé entre 2007 et 2009.

Le Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009

- Il garantit une augmentation des revenus dans le cas d'une reprise de travail.
- Il complète les ressources de ceux qui tirent de leur travail des revenus limités.
- Il remplace le revenu minimum d'insertion et l'allocation de parent isolé.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH)

L'AAH s'adresse aux personnes âgées de 20 à 60 ans, handicapées, sans ressource ou disposant de ressources modestes, dont le handicap apprécié par la CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ex COTOREP) équivaut à un taux d'incapacité de 80% ou entraîne l'impossibilité de travailler.

Notes sur la définition de la pauvreté

La CAF préfère employer les termes bas revenus plutôt que pauvreté. Pour rappel : le calcul de la pauvreté en France a changé ces dernières années en ne prenant plus pour base 50% du salaire médian mais 60%. En 2009 ce seuil est fixé à 942€ par l'INSEE. Le changement de mode de calcul a doublé le nombre de personnes concernées en France.

La pauvreté recouvre des situations multiples depuis le sans domicile fixe, à la mono-parentalité, et jusqu'au couple avec logement et biens de consommation courants.

Parmi les allocataires vivant sous le seuil de bas revenus, la CAF distingue deux sous populations :

- » Ceux qui bénéficient des minima sociaux.
- » Ceux qui ne disposent pas des minima sociaux.

D'après une étude publiée en 2008 par la CAF, la première catégorie est souvent plus pauvre que la deuxième.



PAYS DE LORIENT

La mer, un grand pourvoyeur d'emplois

➤ L'économie maritime a de tous temps marqué notre territoire. Mais c'est un secteur en perpétuel mouvement. Une étude permet de mieux en cerner les contours, de mesurer son poids dans le développement local et d'identifier les tendances. L'économie maritime est diversifiée et en partie cloisonnée. C'est aussi un grand pourvoyeur d'emplois, qui rencontre des difficultés de recrutement.

12 000 emplois

→ Sur le Pays de Lorient, l'économie maritime représente 12 000 emplois dont 9600 sont "purement" maritimes.

Une économie structurée en 6 pôles

L'économie maritime du Pays de Lorient n'est pas un ensemble homogène ni une filière économique constituée de fournisseurs et de clients. En réalité, elle comprend six pôles différenciés et relativement indépendants : Pêche et produits de la mer, Construction navale, Industrie nautique, Tourisme littoral, Défense, Ports de commerce et services transversaux.

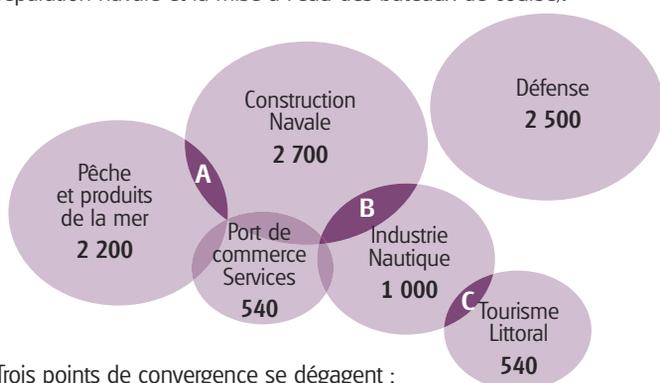
Pêche et produits de la mer	Keroman est le 2 ^e port de pêche français avec 600 marins pêcheurs et 120 bateaux. Transformation de poissons débarqués ou non à Lorient : Capitaine Houat, Cité Marine, KrustaNord, Halieutis, Marine Harvest... Transports de produits de la mer : Tradimar, Delanchy...
Construction navale	DCNS (2000 salariés), STX, Timolor, Nass & Wind, Marport, Sofresid, Kannad, Ségula technologies...
Industrie nautique	Plastimo-Navimo, Alliaura Marine, Alliage, Arcoa, Catlantech, Incidences, Ixelek, Kerpont Plastique, Lorima, NKE...
Tourisme littoral	Hôtels (en partie), centres nautiques...
Défense	BAN de Lann-Bihoué (1 ^{ère} base aéronavale de France, 1800 personnes) et les fusiliers marins (700).
Ports de commerce et services transversaux	Kergroise : 2 ^e port de commerce breton par le tonnage, organismes de formation, administration, études scientifiques et techniques, intérim...



Toutes ces activités sont présentes sur le territoire en raison des caractéristiques de la rade de Lorient, des infrastructures et de l'histoire. Mais la construction de navires de défense n'a pas de lien avec le conditionnement de crevettes ou l'importation de céréales. De même, l'industrie nautique et la construction navale n'utilisent ni les mêmes matériaux, ni les mêmes compétences et ne s'adressent pas aux mêmes marchés. Localement, le secteur de la défense n'est pas un client direct de la DCNS.

Quelques points de convergence

Il existe toutefois des points d'intersection et de convergence entre les six pôles, qui contribuent à la dynamique locale car porteurs de synergies et d'un effet territorial. Il s'agit d'entreprises qui travaillent pour deux pôles différents (naval et nautisme par exemple) ou des infrastructures utilisées par des entreprises de pôles différents (élévateur à bateaux pour les bateaux de pêche, la réparation navale et la mise à l'eau des bateaux de course).



Les six pôles de l'économie maritime
(NB : emplois purement maritimes et non emploi total décembre 2010)

Trois points de convergence se dégagent :

- A** Produits de la mer et construction navale, avec notamment la réparation des bateaux de pêche.
- B** Construction navale et industrie nautique, avec ingénierie, bureaux d'études, et dessinateurs, ainsi que l'électronique marine.
- C** Industrie Nautique et Tourisme littoral, les ports de plaisance constituant un marché pour l'industrie nautique locale.

Un ancrage fort

Les infrastructures, le réseau d'entreprises et les compétences réunies sur le Pays de Lorient sont un facteur d'attractivité pour des entreprises extérieures et d'ancrage des entreprises maritimes locales. Ainsi "pour la vie de leur entreprise", une large majorité (85%) des entreprises enquêtées porte une appréciation favorable sur leur implantation. Elles sont près de 40% à considérer que l'implantation est très positive et 45% qu'elle est positive. Les secteurs du mareaillage ou du nautisme expriment une opinion favorable encore plus marquée avec un taux d'opinions positives à très positives dépassant 90%.

Un poids lourd de l'emploi local

Les entreprises maritimes totalisent plus de 12 000 emplois dans la zone de Lorient soit un poids supérieur à celui de la construction (8 000 emplois) ou du commerce de détail (11 000). De plus, à ces emplois peuvent être ajoutés des emplois induits : activités liées à la consommation des 12 000 actifs et de leurs familles.

De plus le tissu des plus grandes entreprises locales est fortement marqué par le maritime. Ainsi, 31 entreprises maritimes dépassent 50 salariés dont 25 dans le secteur privé. Elles représentent 21 % des entreprises de cette taille dans le Pays de Lorient.

Les enquêtes et contacts auprès des entreprises et des acteurs économiques soulignent que le développement des pôles de l'économie maritime et notamment de l'industrie nautique contribue à modifier l'image du Pays de Lorient en lui donnant une image dynamique et "moderne" en rupture avec l'image des années 90 d'un territoire en crise.

NAUTISME

+400

EMPLOIS

À lui seul, le pôle industrie nautique a créé 400 emplois en 6 ans.

Une diversification à d'autres secteurs

Une partie des entreprises dites maritimes est diversifiée et travaille aussi sur d'autres marchés que ceux liés à la mer. Parmi les 200 entreprises enquêtées, seules 103 (52 %) ont un chiffre d'affaires exclusivement lié à la mer. Les autres ont des activités diversifiées comme Solorpec (peinture navale mais aussi peinture bâtiment). C'est dans le secteur de la construction navale et dans l'ingénierie que la diversification est la plus grande. Le lien avec le maritime peut aussi fluctuer dans le temps. Des entreprises de transport ou de mécanique autrefois maritimes ne le sont plus, leurs activités liées à la mer étant devenues minoritaires.

Peu de navigants

Les navigants représentent moins de 10% des 12 000 emplois maritimes du Pays de Lorient. Les marins pêcheurs sont 600. Même dans le pôle "produits de la mer", les emplois sont plus nombreux à terre qu'en mer.

Pas d'exclusivité

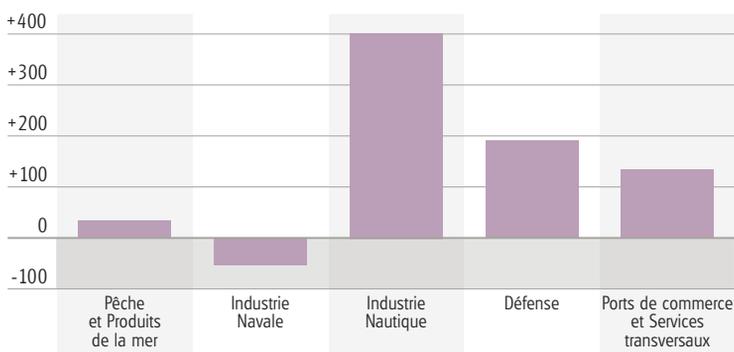
L'économie locale s'appuie fortement sur l'économie maritime, mais ne se résume pas à cette seule composante. L'économie locale dépend aussi d'autres caractéristiques du territoire : 3^e agglomération de Bretagne, pôle industriel non maritime, situation au barycentre du littoral Bretagne Sud.

Le maritime embauche

De 2003 à 2009, les effectifs des entreprises maritimes ont progressé de 750 unités, soit +125 emplois en moyenne par an. Cette croissance représente environ 14% des créations d'emplois brutes sur la période. Le pôle industrie nautique est le plus dynamique des pôles maritimes avec 400 emplois supplémentaires en 6 ans.

En 2010, la construction navale connaît un regain de dynamisme, en particulier chez DCNS avec de nombreuses embauches en 2010-2011 et un plan de charge assuré jusqu'en 2020. Parallèlement, plusieurs entreprises locales de transformation de poisson s'agrandissent et investissent (Halieutis, Krustanord, Cité marine). De plus, la restructuration de la Défense Nationale aboutira pour Lorient à un renforcement de la base aéronavale de Lann-Bihoué.

Evolution de l'emploi salarié de 2003 à 2009 (hors tourisme)
Source : Estimations AudéLor 2010



DIFFICULTÉS RECRUTEMENT

40%

Selon l'enquête, 40% des entreprises maritimes ont du mal à recruter.

90 entreprises créatrices d'emplois

Près de 90 entreprises maritimes sont créatrices d'emplois de 2003 à 2010, dont 21 ont créé plus de 10 emplois. Plus de la moitié (54%) des entreprises enquêtées (166 ont répondu à cette question) sont donc créatrices d'emplois, ce qui témoigne d'un tissu économique dynamique. Dans l'industrie nautique, ce taux atteint 59%.

Le secteur résiste au gros temps

En 2010, le taux d'entreprises créatrices d'emplois est de 17 % alors qu'il était de 40 % sur la période 2003-2009. Au delà, de la différence de durée des 2 périodes, cette diminution du taux d'entreprises en croissance illustre l'impact de la crise sur l'économie maritime du Pays de Lorient. Mais, c'est surtout la stabilité des effectifs qui domine en 2010.

En 2008 et 2009, la résistance à la crise des pôles industrie navale, construction navale et produits de la mer a contribué à la stabilité relative de la zone d'emploi de Lorient. Tous secteurs d'activités confondus, moins de 600 emplois salariés ont été perdus dans la zone d'emploi, soit des pertes inférieures à celles constatées dans les zones d'emploi voisines et/ou de taille comparable.

Des difficultés de recrutement

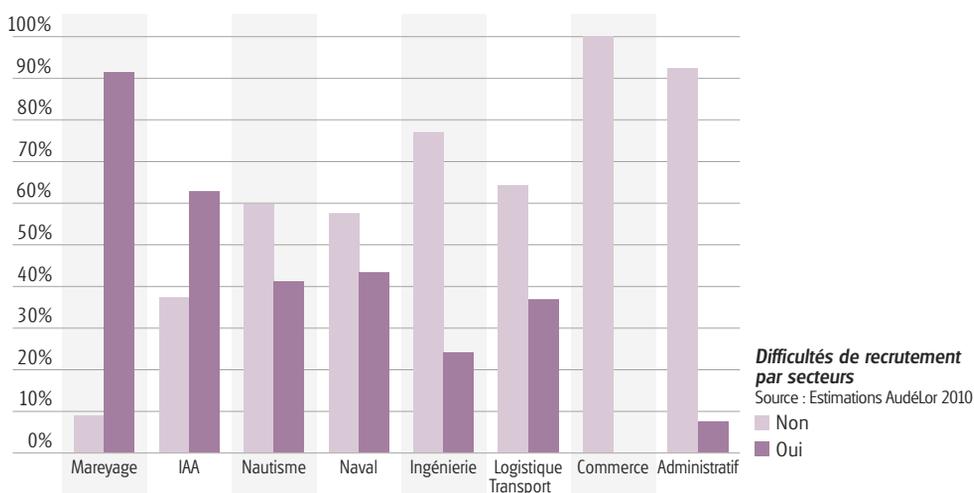
Dans notre enquête, près de 4 entreprises maritimes sur 10 ont déclaré rencontrer des difficultés de recrutement (72 entreprises sur les 185 qui ont répondu à cette question).

Les secteurs les plus concernés sont

- » l'agroalimentaire (transformation de poissons & crustacés) : 5 entreprises sur 8,
- » le mareyage 10/11,
- » le nautisme : 20/49,
- » la construction navale : 15/35.

Les métiers les plus souvent cités sont : marins naviguant (y compris compétences en matelotage et ramendage), fileteur (découpe de filets de poissons), chaudronnier, soudeur-tuyauteur, charpentier fer, menuisier agenceur et modeleur stratifieur (nautisme).

Selon les secteurs, les métiers maritimes réclament des compétences spécifiques (course au large, électronique embarquée de précision...) ou de la polyvalence (aptitudes physiques et psychologiques : armement navigation, identification des lieux de pêche, management d'une équipe, pêche, commercialisation...).



L'étude : 200 entreprises enquêtées

Le poids de l'économie maritime est difficile à mesurer car elle ne correspond pas à une liste précise de codes APE (nomenclature nationale attribuée à tout établissement). L'activité est souvent transversale. Par exemple, les entreprises du nautisme sont classées sous plus d'une trentaine de codes APE différents : production de bateaux mais aussi de pièces techniques, de voiles ou d'accessoires ou encore activités de commerce, de recherche, etc. L'étude réalisée par AudéLor s'est donc appuyée sur une enquête auprès de 200 entreprises locales, avec effectifs fin 2003 et fin 2009, prévisions fin 2010, part du maritime dans le CA, ancrage dans le Pays de Lorient, éventuelles difficultés de recrutement... L'enquête a été complétée par des estimations d'emplois.



DÉCEMBRE 2010

● **Chantier Bernard** LOCMIQUÉLIC
Face à l'importance de son plan de charge, l'entreprise (46 salariés) installe un second site de production dans le bâtiment K2 de la base de sous marins. Il s'agit des alvéoles 9 et 10 auparavant utilisées par Plastimo. Les locaux équipés d'un pont roulant de 3 tonnes seront mis aux normes par Cap l'Orient. Le Télégramme et Ouest-France - 4/12/10

● **Plastimo** LORIENT
15 à 20 emplois seront supprimés à Lorient particulièrement dans le secteur de la production (radeaux, couture...). Seul l'atelier de compas serait épargné. Le Télégramme - 04/12/10

● **E3H** LORIENT
L'entreprise spécialisée dans les bateaux à propulsion électrique a annoncé son installation à Lorient sur le site de la BSM. La construction du modèle Bosco devrait employer 15 personnes à Lorient. Le Télégramme - 08/12/10

● **STX** LANESTER
Pour faire face à son plan de charge, le chantier recrute une vingtaine d'ouvriers et quelques cadres. L'effectif va ainsi remonter à 120 personnes. Ouest-France - 10/12/10

ID environnement GUIDEL

L'entreprise spécialiste du chauffage au bois et d'énergies renouvelables (CA de 1,5 millions d'€) vient de s'installer dans la zone de Pen Mané à Guidel. Elle compte 12 salariés contre seulement 2 il y a 6 ans. Le Télégramme - 25/12/10

● **O2 Home service** LORIENT
Les 2 agences de services à la personne (O2 et O2 kid) lancées en 2006 à Lorient emploient aujourd'hui 82 personnes et comptent 600 clients. En 2011, une quarantaine d'emplois vont être créés dans l'entretien de la maison et la garde des enfants. Le Télégramme - 07/01/11

● **Port de pêche** LORIENT
26 038 tonnes de poisson ont été débarquées à Keroman en 2010 soit 4 000 de plus qu'en 2009. Ce tonnage a généré un chiffre d'affaires de 71,8 millions d'euros soit 9,6 millions de plus qu'en 2009. Ouest France - 11/01/11

Aéroport LORIENT

Il a enregistré 176 723 passagers en 2010. Le trafic vers Lyon se maintient, celui vers Orly diminue. Globalement la baisse du trafic est de 5,9 %. Le Télégramme et Ouest France - 11/01/11

● **Brasserie K5** LORIENT
Un bar restaurant va ouvrir fin avril à bord du bâtiment Celtic Submarine. Il emploiera 20 personnes. Ouest France - 21/01/11

● **Cité Marine** KERVIGNAC
Naoya Kazikoé, président du groupe Nissui, actionnaire principal de Cité Marine a confirmé lors de sa visite à Kervignac le développement de l'usine avec un investissement de 10 millions d'euros en 2012 (+7000 m² et +70 emplois). Le Télégramme - 28/01/11

● **Nautilus** LARMOR-PLAGE
Le cabinet de courtage en assurances Gras Savoye investit 2 millions d'€ à la BSM pour la construction d'un immeuble de bureaux. Le Nautilus proposera 2 000 m² de surface de bureaux et de commerce. Les travaux commenceront en mars 2011. Le Télégramme - 04/02/11

6S Cosmétiques LARMOR-PLAGE

L'entreprise développe et conditionne des produits de soins (huiles, crème...) qu'elle commercialise auprès de spas, d'instituts de beauté ou d'hôtels. Elle emploie 20 salariés et vient de recevoir le soutien du fonds d'investissement de Bretagne. Ouest France - 02/02/11

● **DCNS et STX** LANESTER, LORIENT
Les deux entreprises ont signé un protocole d'accord pour s'allier dans la conception et la réalisation de structures métalliques et de fondations pour les énergies marines renouvelables. DCNS vient de rentrer dans le capital d'Open Hydro spécialisée dans les énergies marines renouvelables. Ouest France - 04/02/11

● **Délivert** PLOUHINEC
L'entreprise implantée à Plouhinec (40 emplois et 5 millions de CA) est spécialisée dans le traitement des légumes frais. Elle va réaliser une extension de 1 000 m² pour accroître sa production de 4 500 tonnes par an. Ouest France - 09/02/11

● **Scapêche** LORIENT
L'armement lorientais, filiale d'Intermarché, a reçu une certification MSC récompensant une pêche durable et bien gérée. Ouest France - 17/02/11

Atlantic Nature PLĈEMEUR

L'entreprise implantée depuis 1998 s'installe dans des nouveaux locaux (1 000 m²) sur la même commune au sein de la zone de Kerdroual. Elle compte 18 salariés et est spécialisée dans les compléments alimentaires dans le domaine pharmaceutique. Le Télégramme - 17/02/11

JANVIER 2011

FÉVRIER 2011

MARS 2011

Virusboat PLOUHINEC

Le chantier naval (6 salariés) a conçu et réalisé un prototype de yole ultralégère (20 kg contre 50 kg pour une yole classique). Elle est notamment destinée à la clientèle sportive féminine. Ouest France – 14/03/11

Electrodépôt LANESTER

Cette enseigne spécialisée dans l'électroménager et le multimédia s'implante à Lanester sur la zone de Ty Pichon (Kerpont). Ce magasin de 1 600 m² et 8 salariés est le 35^e de l'enseigne au niveau national. Le Télégramme – 18/03/11

Ducros express CAUDAN

Un plan social national touche l'agence de Caudan. Huit personnes sur les 60 que compte le site seront concernées. Ouest France – 20/03/11

Kannad GUIDEL

L'entreprise spécialisée dans les balises (45 personnes) annonce un plan de restructuration de 16 personnes. Ouest France – 23/03/11

Leroy Merlin QUÉVEN

Le magasin, créé en 1996, vient d'achever son extension. Il compte désormais 8 221 m² et 152 salariés. Son chiffre d'affaires est de 40 millions d'€. Le Télégramme – 25/03/11

Proxim services

En 2010, 700 personnes ont fait appel à cette entreprise de services aux particuliers (entretien et jardinage). Elle emploie 50 salariés en CDI. Ouest France 20/04/11

Effinov PLŒMEUR

Cette entreprise spécialisée dans la nutrition créée en 2010 vise un développement sur le marché européen et vient de recruter 5 nouveaux collaborateurs. Le Télégramme – 19/03/11

Fonderie de Bretagne CAUDAN

La direction de l'usine annonce 55 embauches dont 40 concernent des ouvriers et 15 des techniciens. Le Télégramme – 16/04/11 et Ouest France – 21/04/11

STX France LORIENT, SAINT-NAZAIRE

L'entreprise a remporté l'appel d'offres lancé par Cap l'Orient pour la construction d'une navette électrique avec aucune émission de Co2 qui assurera la ligne Pen Mané-Quai des Indes. Ouest France – 23/04/11

Lorima LORIENT

L'entreprise a fabriqué un mât de 54 m et de 5,8 tonnes pour le plus grand catamaran du monde basé en Angleterre. Le Télégramme – 28/04/11

Alliaura Marine LANESTER

L'entreprise annonce la décision de transférer 55 emplois du site des Sables d'Olonne vers le site de Lanester. Aujourd'hui, le site de Lanester, un an après l'implantation, compte 100 salariés et s'étend sur 26 000 m². Ouest-France – 12/04/11

Argis Galac'Sea LORIENT

L'entreprise de négoce des produits de la mer (14 salariés) vient de s'associer avec PCS en Espagne pour la distribution de sa gamme sur le marché français. Elle détient Gel sea production (9 emplois) usine de découpe de surgelés et d'emballages. Bretagne économique – 04/11

Halieutis LORIENT

Cette entreprise spécialisée dans la transformation du poisson a décroché le premier prix au salon international Seafood pour sa création d'un produit pour la restauration. Il s'agit de "Ribs" de tambaqui, un poisson élevé au Brésil. Ouest France – 06/05/11

Tourisme breton

Les nuitées touristiques se sont accrues de +5,8 % sur le premier trimestre 2011 soit deux fois plus que la moyenne nationale. Le beau temps et les turbulences internationales sont à l'origine de cette progression. Ouest France – 07/05/11

Hydrofluid CAUDAN

La société créée en 1973 (50 salariés aujourd'hui) vient de remporter un marché de fabrication de tunneliers pour l'Espagne grâce à son savoir faire dans l'hydraulique. Aujourd'hui, 40 % de ses activités sont à l'international. Ouest France – 03/05/11

Aquastream PLŒMEUR

L'écloserie spécialisée dans le bar compte 26 salariés. Le chiffre d'affaires a doublé l'an dernier et atteint 3,2 millions d'euros. Le Télégramme – 20/05/11

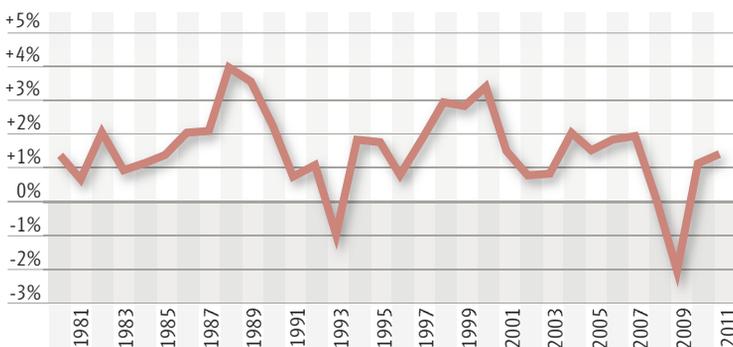
AVRIL 2011

MAI 2011

France

→ Une croissance plus forte en 2011 ?

Évolution du PIB en France depuis 1980
Source : INSEE
Prévision pour 2011



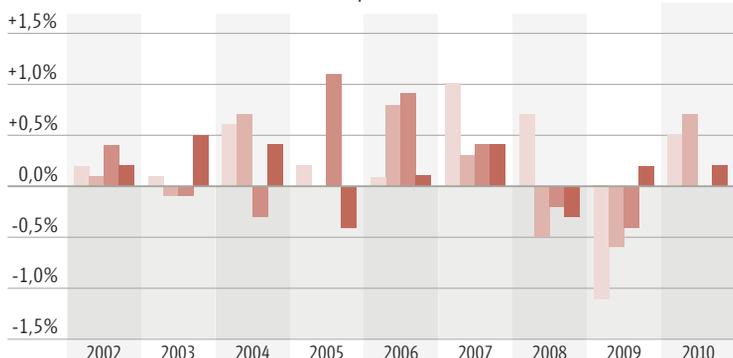
Après avoir connu en 2009 la plus forte baisse du PIB depuis 40 ans, la croissance est revenue en 2010 avec +1,4 %. En 2011, la croissance attendue se situe entre 1,5 % et +2 % selon les organismes. Au 1^{er} trimestre 2011, un rebond a été observé (+1 %) dû en grande partie à une reconstitution des stocks.

Bretagne

→ Timide retour aux créations d'emplois

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (en %)
Source : INSEE

- 1^{er} trimestre
- 2^{ème} trimestre
- 3^{ème} trimestre
- 4^{ème} trimestre



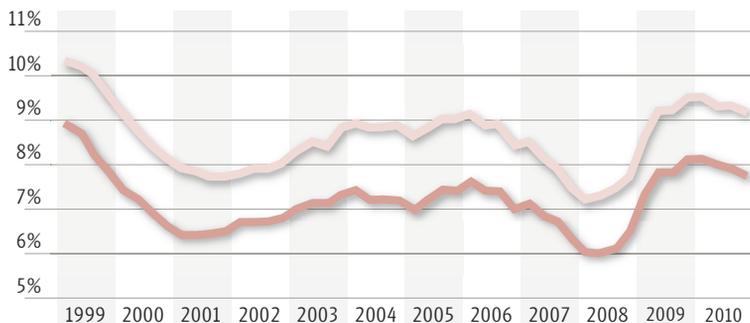
En Bretagne, après 6 trimestres consécutifs de baisse (mars 2008 à septembre 2009) l'emploi dans les secteurs marchands connaît à nouveau une augmentation à partir de fin 2009. En 2010, la progression de l'emploi est plus faible sur la deuxième partie de l'année.

France et Bretagne

→ Chômage : un léger mieux

Le taux de chômage en décembre de 1999 à 2010
Source : INSEE

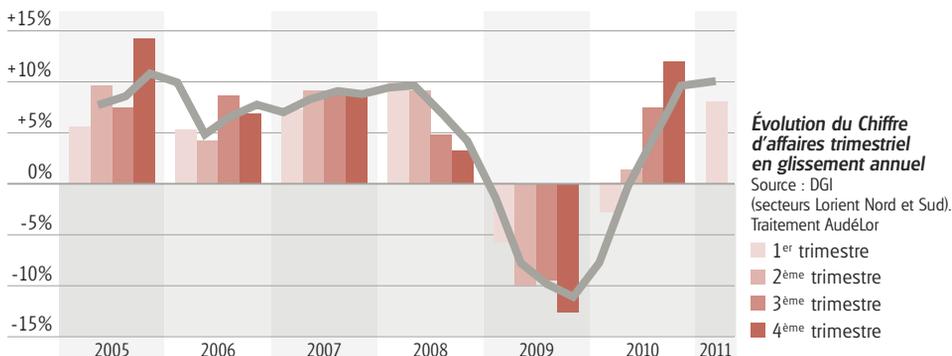
- Bretagne
- France métropolitaine



La crise a entraîné une forte augmentation du taux de chômage à partir de septembre 2008. En un an et demi, il s'est accru de plus de 2 points en Bretagne comme en France. En 2010, une légère décroissance s'amorce. Le taux de chômage diminue de 0,3 point en France et atteint 9,2 % fin 2010. En Bretagne, il est fin 2010 de 7,7 points soit une baisse de 0,4 point en 1 an.

Pays de Lorient

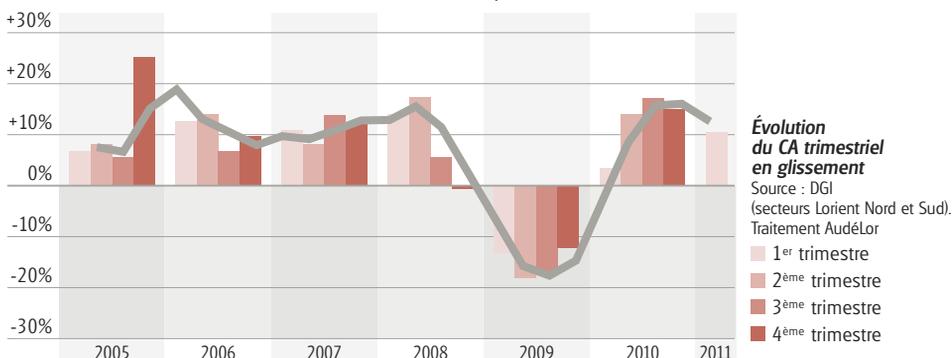
→ Chiffre d'affaires : progrès confirmés



Au 1^{er} trimestre 2011, le CA du Pays de Lorient (2,126 milliards d'€) est en augmentation sensible (+ 8,0 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2010. Cette évolution prolonge la reprise économique amorcée au 2^{ème} trimestre 2010 (+ 1,4 %) après 5 trimestres de baisse. Le CA du 1^{er} trimestre 2011 dépasse aussi le CA du 1^{er} trimestre 2009 et s'approche de celui enregistré il y a 3 ans (1^{er} trimestre 2008).

Pays de Lorient

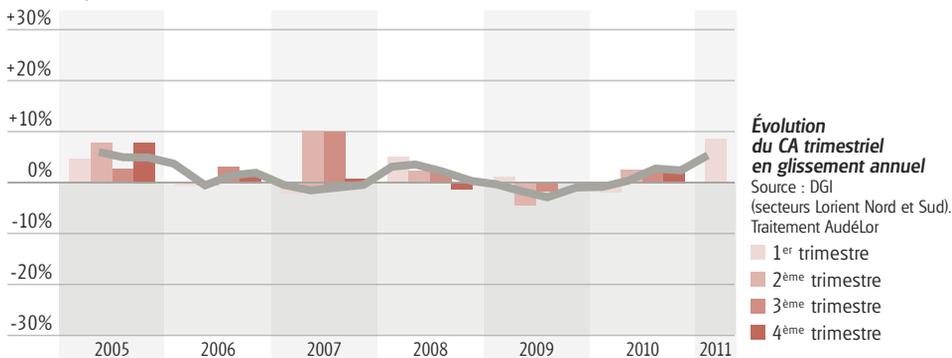
→ Le secteur industriel : un des moteurs de la reprise



Le secteur industriel qui pèse 24,6 % de l'activité est un des moteurs de la reprise économique du Pays de Lorient. Au 1^{er} trimestre 2011, le CA de l'industrie est en hausse de 10 % par rapport au 1^{er} trimestre 2010 et de 13,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2009. Il est désormais proche de son niveau du 1^{er} trimestre 2008.

Pays de Lorient

→ La reprise du commerce s'accélère



Le commerce de détail (13 % de l'activité totale) enregistre une progression de 8,1 % au 1^{er} trimestre 2011 alors que les mois précédents la croissance, en glissement annuel, était inférieure à 3 %. Moins sensible aux évolutions conjoncturelles, le commerce avait connu jusque-là des évolutions limitées à la baisse comme à la hausse.

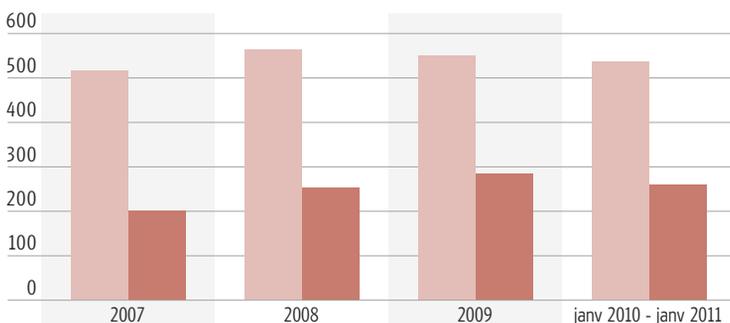
Pays de Lorient

→ Entreprises : moins de défaillances

Évolution du tissu économique du Pays de Lorient

Source : Coface
Traitement : AudéLor

■ cessations
■ défaillances



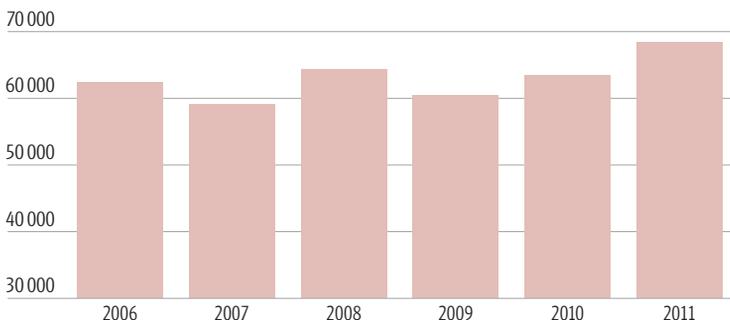
Après avoir augmenté en 2008 (+13,8 %) et 2009 (+2,8 %) dans le Pays de Lorient, les défaillances et cessations d'entreprise connaissent une décline de janvier 2010 à janvier 2011 (-5,5 %). C'est le signe d'une amélioration de la santé économique du Pays. Avec une baisse de 11,4 %, les défaillances sont plus sensibles à l'amélioration de la conjoncture.

Pays de Lorient

→ Un bon 1^{er} trimestre pour le tourisme

Nuitées dans les hôtels du Pays de Lorient au cours des 1^{ers} trimestres

Source : Insee-DGCIS
Réseau MORGOAT : module hôtellerie - 2006 à 2011



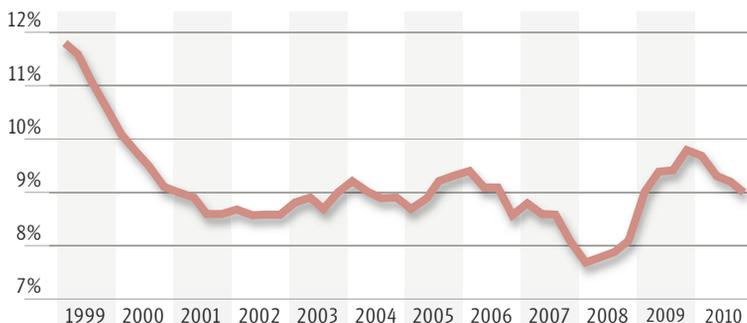
Le tourisme du Pays de Lorient débute l'année 2011 par de très bons résultats. Le nombre de nuitées au cours du 1^{er} trimestre s'est accru de 7,4 %. Avec plus de 68 000 nuitées sur le Pays de Lorient, c'est même le meilleur résultat des 6 dernières années.

Zone d'emploi de Lorient

→ Retour du taux de chômage local à 9 %

Taux de chômage dans la zone d'emploi de Lorient de 1999 à 2010

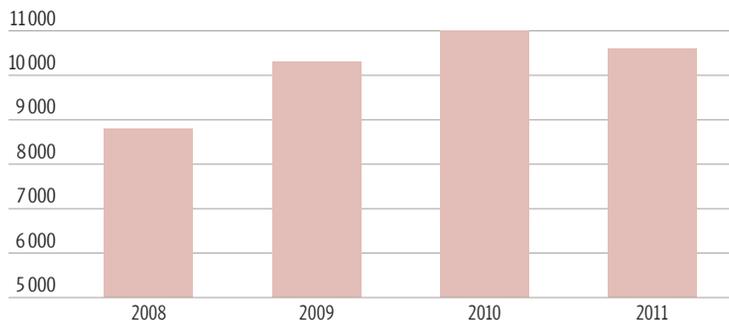
Source : INSEE



Fin 2010, le taux de chômage est de 9,0 % dans la zone d'emploi de Lorient. C'est le 4^e trimestre consécutif de baisse. Cette amélioration (-0,3 point en 6 mois) fait suite à une période de 7 trimestres d'augmentation du chômage en 2008 et 2009 (+2 points).

Zone d'emploi de Lorient

→ 380 demandeurs d'emploi en moins en cat. A



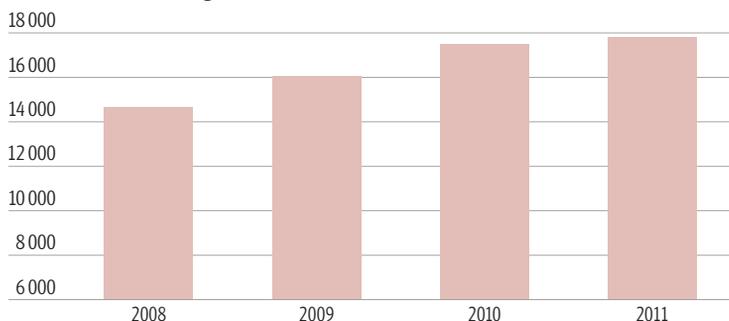
Évolution du chômage (cat. A) en mars, de 2008 à 2011
Source : Pôle emploi

En mars 2011, dans la zone d'emploi de Lorient, 10 611 personnes sont demandeurs d'emploi (cat. A, sans aucune activité au cours du mois écoulé).

Après une forte hausse, comme sur l'ensemble de la Région, de mars 2008 à mars 2010 (+2181 demandeurs de cat. A, soit +24,7 %), le chômage entame une décrue. De mars 2010 à mars 2011, le chiffre du chômage (cat. A) diminue de 380 unités (soit -3,5 %). La baisse est plus nette dans la zone d'emploi de Lorient qu'aux niveaux régional et départemental (-1,0 %).

Zone d'emploi de Lorient

→ Hausse du chômage avec activité réduite



Évolution du chômage (cat. A-B et C) en mars de 2008 à 2011
Source : Pôle emploi

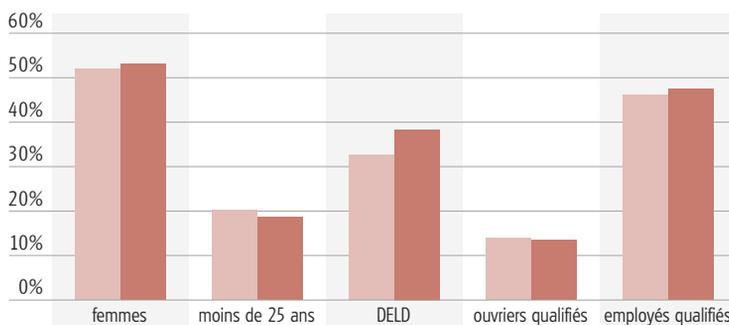
En mars 2011, dans la zone d'emploi de Lorient, 17 661 personnes sont demandeurs d'emploi (de cat A-B ou C).

Comme beaucoup d'emplois créés le sont en intérim ou à temps partiel, la demande d'emploi de catégorie B et C s'accroît de 552 personnes en 1 an (soit +8,5 %).

Au total, le nombre total de demandeurs d'emploi (A, B et C) ne diminue pas depuis mars 2010, il augmente même légèrement (+1,0 %).

Zone d'emploi de Lorient

→ Hausse du chômage de longue durée



Caractéristiques de la demande d'emploi (cat. A, B et C, Septembre 2009 et 2010)
Source : DTEFP du Morbihan - Zone d'emploi de Lorient
■ septembre 2009
■ septembre 2010

Conséquence probable d'une amélioration de la conjoncture du domaine industriel dans la zone d'emploi de Lorient, le chômage masculin connaît une diminution (-1 point en 1 an), comme le chômage des moins de 25 ans (-1,2 point).

En revanche, le poids du chômage de longue durée (inscrits depuis 1 an et +) s'accroît. Il concerne désormais 38,2 % des demandeurs d'emploi (+5,7 points).

SCoT DU PAYS DE LORIENT

Un guide sur les orientations d'aménagement et de programmation

➤ La loi Grenelle II a modifié le contenu des documents d'urbanisme. Elle place désormais les orientations d'aménagement et de programmation au cœur du projet communal et les rend obligatoires. Pour faciliter leur mise en œuvre, un guide sera publié à l'automne.

+ d'infos

→ Le guide sera, dès sa publication, en téléchargement sur notre site.
Rubrique "Le développement › Le Schéma de Cohérence Territoriale"

Travailler en amont

Création de lotissements, urbanisation d'un secteur ou requalification d'un quartier peuvent modifier la physionomie d'un territoire ; avec parfois des impacts forts sur le cadre de vie, les activités, les modes de déplacements ou le paysage. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) permettent aux collectivités de maîtriser l'évolution de leur territoire en amont de ces opérations. Elles concrétisent la notion de projet, promue depuis la loi SRU, afin de favoriser un urbanisme opérationnel durable en établissant des principes d'aménagement sur des secteurs à enjeux. Ces orientations doivent être élaborées dans le cadre du Plan local d'urbanisme (PLU). Elles sont un moyen de fixer des exigences qualitatives accrues dans tous les domaines abordés dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (SCoT) ainsi que du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU.

Un outil fixant des principes

Les OAP précisent les modalités de développement, de préservation et de mise en valeur des secteurs à enjeux. Elles peuvent être utilisées à différentes échelles (quartiers d'habitat, d'activités, îlots, espaces publics...) en cohérence avec les enjeux identifiés de requalification et de recomposition urbaine, d'extensions urbaines, de forme urbaine, de problématiques de déplacements, de mixité...

C'est un outil pour définir les principes d'urbanisme durable sur :

- » l'organisation et les formes de la nouvelle urbanisation (typologies urbaines, polarités, continuités avec l'existant),
- » la maîtrise de l'étalement urbain (densité, formes urbaines limitant la consommation d'espace),
- » la qualité du cadre de vie (espaces publics, trame verte, liaisons douces

et équipements).

» la gestion des ressources naturelles (intégration de l'eau, biodiversité, nuisances telles que le bruit),

» a mixité urbaine (diversité parcellaire, mixité sociale, diversité de fonctions).

Lors de la concrétisation du projet, les OAP doivent guider les aménageurs et les inciter à s'investir et à être imaginatifs sur la création des futures formes urbaines, sur les questions de mixité, de gestion environnementale, de qualité des espaces publics...

Un gage de maîtrise des opérations

Pour les communes, il s'agit de définir les principes d'aménagement de façon à donner une cohérence à l'échelle du bourg ou de l'agglomération. Elles sont l'occasion d'affiner la définition d'une stratégie foncière adaptée aux priorités communales et à la réalité du contexte. Et, même si la commune ne maîtrise pas le foncier, les OAP sont un moyen d'influer sur les projets d'urbanisation en maintenant une cohérence des opérations. La pratique montre également qu'elles contribuent à calmer la spéculation foncière.

Un contenu opposable mais une forme souple

Aucune forme n'est imposée concernant le mode d'expression graphique ou écrit des OAP. C'est un outil souple, pouvant évoluer par le biais d'une simple modification de PLU. Elles posent un cadre plutôt que des contraintes, et sont d'autant plus pertinentes qu'elles sont élaborées dans une logique de concertation. Dès lors que les OAP sont validées dans le PLU, elles deviennent opposables aux opérations de construction et d'aménagement selon un principe de compatibilité.

Un guide pour faciliter la mise en œuvre

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, un guide commandé par le Syndicat mixte paraîtra à l'automne. Coordonné par AudéLor avec l'assistance de l'agence TEM, il a été réalisé en collaboration avec Cap l'Orient agglomération, les services de l'État, le CAUE, et des bureaux d'études en urbanisme. Il propose une méthodologie pour établir les OAP et illustre comment elles sont un moyen d'assurer une compatibilité concrète entre les PLU et le SCOT, sur des axes essentiels de l'aménagement durable en les déclinant de l'échelle large de la planification intercommunale à leur traduction sur le terrain. Il propose des exemples de contenu pour les OAP : une base commune est proposée, avec un niveau de précision à adapter selon les échelles et les contextes (localisation, avancement des projets, niveau de maîtrise foncière...). Il met l'accent sur l'importance d'inclure le travail sur les OAP dès les phases d'études amont du PLU, en insistant sur 3 points cruciaux : l'importance de la réalisation préalable d'un diagnostic foncier permettant, notamment, d'évaluer le potentiel des sites déjà urbanisés, l'intérêt d'établir au préalable un plan de référence comprenant les bases d'un projet de développement, et la nécessité d'un travail renforcé entre les différents acteurs.

L'ambition est de mobiliser élus, techniciens, opérateurs et porteurs de projet autour d'une dynamique collective qui doit faire évoluer notre culture de l'aménagement.

Les orientations d'aménagement et de programmation*

Les PLU doivent désormais définir des orientations d'aménagement et de programmation.

» Les OAP peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de ville et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain, assurer le développement de la commune.

» Les OAP peuvent comporter un échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de réalisation des équipements.

» Elles portent sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter ou restructurer.

» Les OAP peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.

Pour les PLU intercommunaux, les OAP définissent des orientations sur l'habitat, les transports et les déplacements.

* (Article L.123-1-4 du Code de l'urbanisme)

SCoT DU PAYS DE LORIENT

L'urbanisation grignote l'espace agricole

➤ Nouveaux quartiers, zones d'activités économiques, infrastructures routières, espaces de loisirs... Depuis les années 60, le développement rapide de nos villes s'est essentiellement réalisé au détriment des terres agricoles. Pour mieux appréhender cette question, le Syndicat Mixte pour le SCoT du Pays de Lorient a commandé une étude sur les conséquences de cette diminution des espaces agricoles entre 1999 et 2005.

Réactualisation

→ Fin 2011, l'étude sera réactualisée sur la période 2005-2010 et élargie à l'ensemble du Pays de Lorient.

Une pratique qui doit changer

Depuis les années 60, les terres agricoles ont été davantage traitées comme des espaces à consommer ou en attente d'urbanisation, que comme des espaces ayant une valeur en eux-mêmes. Leur valeur économique, sociale, environnementale ou paysagère a été ainsi négligée. Les effets de l'étalement urbain excessif, incompatibles avec un développement durable, ont d'ailleurs conduit les lois Grenelle 1 et 2 à inscrire la limitation de la consommation d'espace agricole comme objectif majeur des schémas de cohérence territoriale (SCoT) et des plans locaux d'urbanisme (PLU).

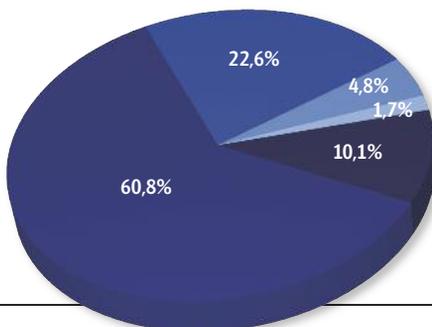
Des sols de bonne qualité

Les sols du territoire du SCoT sont représentatifs des sols que l'on trouve sur cette partie de la Bretagne (Brunisol, rankosol, brunisol pachique...). A l'échelle régionale, ce sont des sols de bonne qualité. Selon le modèle NGQS (note globale de la qualité des sols) utilisé pour l'étude, 10% sont classés en très bonne qualité et 61% en bonne qualité. Seuls 7% des sols sont classés en qualité faible ou très faible.

Qualité agronomique des sols sur le territoire du SCoT

Source :
Laboratoire GEOPHEN
Université de Caen - 2010

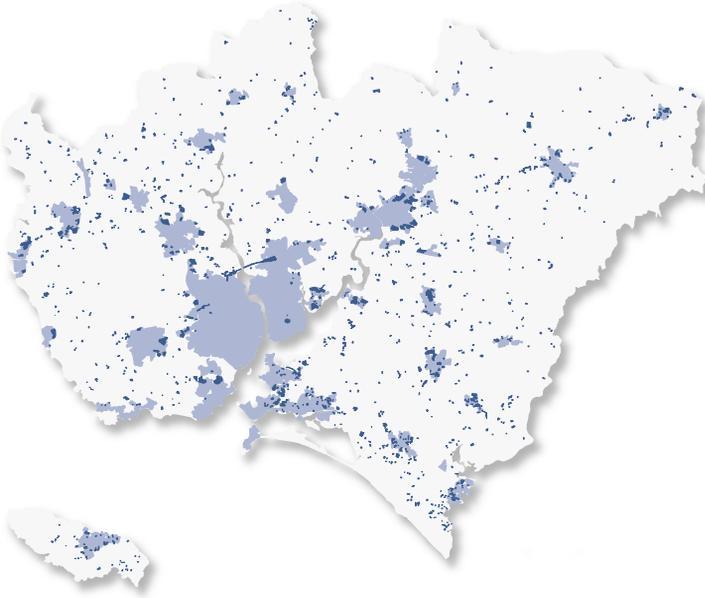
- Très faible
- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Très bonne



L'agriculture a beaucoup perdu

Entre 1999 et 2005, 682 hectares de terres ont perdu leur vocation agricole. C'est l'équivalent de douze exploitations agricoles qui ont disparu en six ans, principalement du fait de l'urbanisation, soit deux exploitations par an. L'espace agricole a bien "offert" les réserves foncières les plus importantes pour le développement de l'urbanisation. 69% des surfaces qui ont changé de destination entre 1999 et 2006 sont des espaces agricoles, contre 15 % de bois ou friches.

L'habitat, réalisé principalement sous forme de maisons individuelles, a été le plus consommateur d'espace avec 61% des surfaces consommées, contre 13 % pour les zones d'activités, 2,5 % pour les zones de loisirs et 2,5% pour les infrastructures de transport. Il faut y ajouter les surfaces en cours de travaux, dont le nouvel usage n'a pas pu être établi sur la photo aérienne de 2005. Celles-ci représentent 19 % du total.



Les surfaces agricoles perdues entre 1999 et 2005

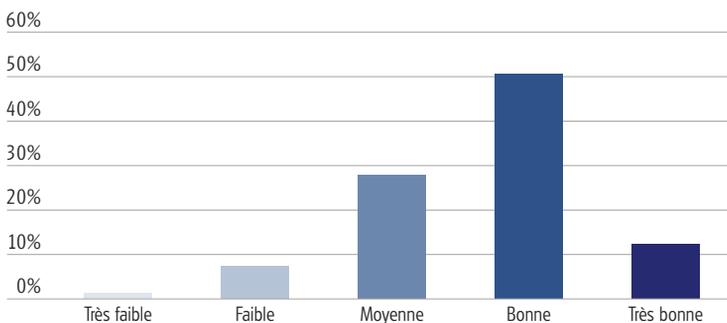
Source :
Laboratoire GEOPHEN
Université de Caen - 2010

- Surfaces construites en 1999
- Surfaces agricoles perdues depuis 1999

Les bonnes terres en première ligne

Les bonnes à très bonnes terres agricoles (63 %) paient le plus lourd tribut aux effets de l'urbanisation galopante. Cette proportion n'est pas surprenante du fait de la qualité globale des sols du territoire (plus de 70% de bonnes à très bonnes terres). D'autre part, beaucoup des bourgs qui se développent aujourd'hui se sont historiquement implantés sur des terres favorables à l'agriculture.

Pour autant, pas de conclusion hâtive. Il ne s'agit évidemment pas d'encourager un développement de l'urbanisation sur le seul critère de la qualité des sols, qui risquerait de conduire à un mitage préjudiciable. Ces chiffres doivent nous sensibiliser à la question de la valeur des sols en tant que support de production agricole, et aux enjeux de réduction de la consommation d'espace.



Valeur agronomique des terres consommées entre 1999 et 2005

% des surfaces construites selon la qualité des terres agricoles

Source :
Laboratoire GEOPHEN
Université de Caen - 2010
Répartition selon le modèle NGQS modifié

- Très faible
- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Très bonne

Les modalités pratiques de l'étude

L'étude a été réalisée par le laboratoire GEOPHEN de l'Université de Caen. Sa mission : identifier les conséquences agri-environnementales de l'urbanisation récente (période 1999 à 2005).

La méthode qui a été adoptée est baptisée DEMETER, pour Diagnostic géographique et Maîtrise de l'ETalement urbain dans les Espaces Ruraux en transition. Elle a le double avantage de quantifier la diminution des terres agricoles liée à l'urbanisation puis, en croisant cette donnée avec la valeur agronomique des sols, d'évaluer la perte de potentiel agronomique liée à l'artificialisation du sol.

L'étude s'est déroulée en plusieurs temps :

1 Détermination de la valeur agronomique des sols du territoire

La réalisation de sondages de sol et d'analyses pédologiques sur 780 points du territoire a permis d'établir la carte des types de sol sur les 24 communes du SCoT du Pays de Lorient.

La définition des potentiels agronomiques des sols s'est appuyée sur un modèle dit NGQS (Notes Globales de la Qualité des Sols), développé par M. Patrick Le Gouée du laboratoire Géophen. Ce modèle permet d'estimer les potentiels de production des sols à partir de plusieurs critères : épaisseur, texture, pente, hydromorphie, exposition.

L'ensemble a abouti à l'établissement d'une carte de la qualité des sols des parcelles cultivées (ilot PAC).

2 Diagnostic de changement d'usage des sols par la photo-interprétation

Sur la base des photos aériennes de 1999 et de 2005, tous les terrains ayant changé d'usage ont été identifiés. Ces changements sont dus à l'urbanisation (habitat, zone d'activités...) ou à la création de voirie et de zone de loisirs. La base de données constituée permet non seulement de quantifier les superficies agricoles perdues entre 1999 et 2005, mais aussi de connaître leur ancien usage (culture, friche, bois,...) et leur nouvelle affectation (habitat, zone d'activité, zone de loisirs, voirie...).

D'autre part, le croisement avec les données NGQS a permis de déterminer la qualité des sols qui ont été soustraits à l'agriculture.

3 L'évaluation des impacts en termes de potentiel de production agricole

Pour chaque classe de sol déterminée par les NGQS, un rendement a été estimé sur la base de la connaissance des rendements locaux par pratique culturale : céréales, fourrage, herbage. En croisant ces chiffres avec la superficie des sols agricoles perdus selon leur qualité, on a pu évaluer l'impact de l'urbanisation en termes de perte théorique de potentiel de production agricole, pour 3 types de production : production céréalière, fourragère et laitière.

Pourquoi mesurer la perte d'espaces agricoles ?

Avec l'application du Grenelle de l'Environnement, mesurer la consommation d'espace passée devient une exigence pour les documents d'urbanisme. SCoT et PLU doivent désormais présenter une analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix dernières années. Dans leurs projets, ils doivent aussi justifier d'objectifs chiffrés de limitation de cette consommation d'espace.

ESPACE AGRICOLE
CONSOMMÉ

63%

DE BONNES TERRES

63 % des terres agricoles
perdues étaient bonnes
à très bonnes.

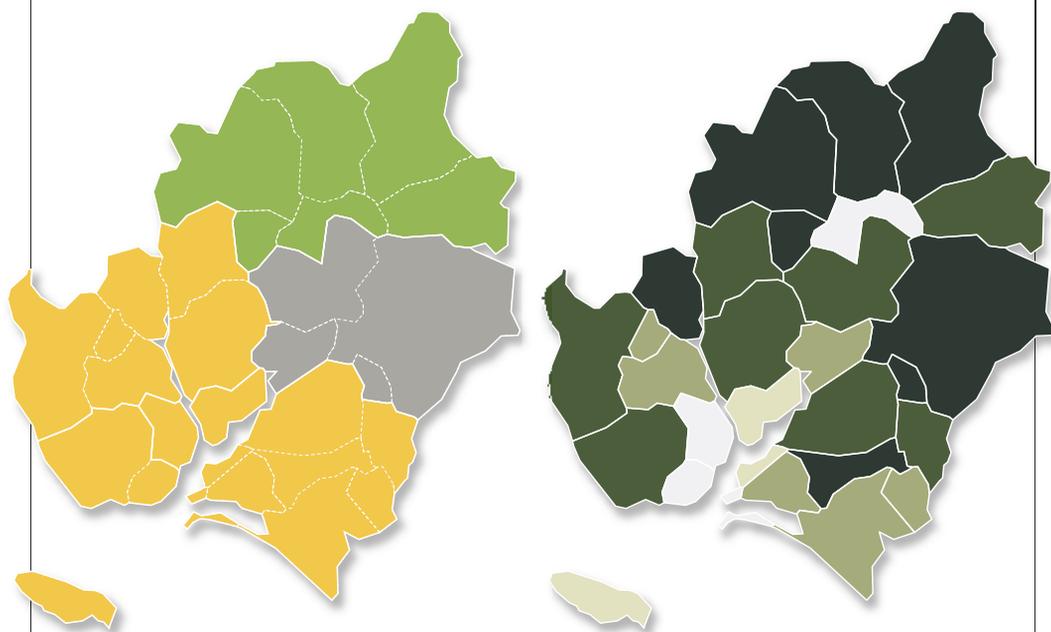
L'HABITAT

1er

RESPONSABLE

L'habitat est responsable
de 61% des mutations
d'espace.

L'agriculture au Pays de Lorient



Orientations agricoles par canton en 2000

Source : AudéLor

- Lait dominant et grandes cultures
- Lait dominant et volailles
- Lait très dominant

Part de la SAU dans la superficie des communes

Source : AudéLor

- 45% à 65%
- 35% à 45%
- 20% à 35%
- 10% à 20%
- nul ou non renseigné

Prédominance des productions animales

La production laitière constitue la première production du Pays (40% des exploitations). L'élevage industriel (avicole) et le maraîchage sont également très présents.

L'émergence d'une nouvelle filière d'alimentation locale

La présence d'un bassin de consommation local ou de proximité et l'existence de consommateurs permanents et saisonniers constituent une opportunité non négligeable pour l'agriculture du Pays de Lorient. C'est dans cette optique que se développent actuellement la vente directe et les circuits courts : 24% des exploitations du Pays de Lorient se sont engagées dans cette voie, 40% de ces exploitations écoulent la totalité de leur production de cette façon (dont une grande majorité de maraîchers).

34 900 hectares de surface agricole utilisée

La surface agricole utilisée (SAU) est en 2005 de 34 900 ha et représente 45% de la surface totale du Pays de Lorient. La SAU du territoire a baissé de 8% entre 2000 et 2005 alors qu'entre 1988 et 2000, elle n'a diminué que de 4%. Cette chute a été plus marquée pour les communes proches du cœur d'agglomération et pour celles situées entre le Blavet et la rivière d'Étel. Les communes du nord du Pays, davantage marquées par l'activité agricole et moins sujettes aux pressions foncières de l'étalement urbain, ne connaissent pas le même recul de leur SAU.

Notons que la diminution de la SAU sur le Pays de Lorient est moins forte que sur l'ensemble du département du Morbihan.

La surface agricole utilisée (SAU)

La SAU comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous serre, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).